

Rififi dans le diocèse de Tournai

Author : Vini Ganimara

Categories : [Episcopats locaux](#)

Date : 19 novembre 2010

Un lecteur m'envoie très aimablement un [article](#) publié sur le site LibertyVox (que je ne connaissais pas, mais qui me semble, après un rapide examen, un site nationaliste, notamment axé sur les difficiles questions de relations de notre Occident ex-chrétien avec l'Islam; j'y ai lu notamment un article de l'islamologue bien connue Anne-Marie Delcambre).

Cet article, paru dans la catégorie "Coup de gueule", est intitulé "Mon seigneur Harpigny" et traite d'une information qui m'avait échappé et que je vous livre telle quelle, avant de creuser un peu la question. Si des lecteurs ont des informations plus précises, qu'ils n'hésitent pas à nous le signaler, soit en commentaire, soit directement par courriel (je pense en particulier à l'abbé Lobet, qui vient souvent sur ce blogue et qui, sauf erreur de ma part, est incardiné dans ce diocèse de Tournai, mais d'autres ont sans doute aussi des éléments à apporter).

L'affaire dont il est question est l'envoi par huissier d'une lettre de Mgr Harpigny au P. Samuel, prêtre de rite syriaque, lui enjoignant de cesser d'accueillir des fidèles de rite latin lors des messes qu'il célèbre.

Il est clair que le droit canon est du côté de Mgr de Tournai: les catholiques sont en principe attachés à un rite et n'ont pas, sauf cas de force majeure ou disposition expresse de l'autorité compétente, le droit de pratiquer, si je puis dire, le tourisme liturgique.

Certes, dans la situation actuelle, même si l'on veut éviter soigneusement le "tourisme liturgique", les simples fidèles que nous sommes avons fréquemment l'occasion de rencontrer des célébrations... disons exotiques, et en tout cas pas toujours conformes aux normes liturgiques en vigueur.

J'avoue donc volontiers, sans en faire une règle générale, que, personnellement, je n'hésiterais pas à assister au Saint-Sacrifice en rite syriaque, si la situation liturgique de ma région m'y conduisait (je parle d'un rite syriaque célébré par un prêtre catholique). Cela ne peut être qu'un cas particulier, qu'un cas exceptionnel; je n'ignore pas que cela ne peut pas constituer la loi générale et commune.

Mais, enfin, disons-le franchement, nous avons connu des choses plus graves dans la crise que traverse actuellement l'Eglise catholique.

Cette lettre de Mgr Harpigny, si elle est avérée (je n'en ai trouvé le texte que sur LibertyVox, mais le blogue du P. Samuel en confirme l'existence), me pose trois types de problème:

- 1) Je trouve curieux qu'un évêque communique avec les prêtres de son diocèse par voie d'huissier (d'autant plus curieux que, sur son [blogue](#), le P. Samuel dit avoir demandé à rencontrer Mgr Harpigny et n'y être point parvenu).
- 2) Je ne suis pas sûr que la discipline traditionnelle de non-passage d'un rite à l'autre au sein de l'Eglise – discipline, dont je répète qu'elle est très sage et très traditionnelle – soit, à l'heure actuelle, la priorité des priorités. Le nombre de messes invalides me semble une inquiétude un peu plus urgente.
- 3) Enfin, LibertyVox lie "l'islamophilie" de Mgr Harpigny à la lettre adressée au P. Samuel. Ce

dernier, prêtre de rite oriental, est bien placé pour connaître l'islam et semble tenir à son sujet un discours assez éloigné de celui qui a cours ordinairement dans les évêchés européens. Or, les lecteurs fidèles de ce blogue se souviennent peut-être que le diocèse de Tournai fut récemment marqué par une [affaire](#) scandaleuse, dans laquelle un prêtre avait offert, tout simplement, l'église de Saint-Jumet à la communauté islamique locale. Mgr Harpigny avait alors expliqué ne rien pouvoir faire, le prêtre en question étant réputé "n'en faire qu'à sa tête"... C'est peut-être le deux poids, deux mesures (absence de réaction dans l'affaire de Saint-Jumet, menaces pénales contre le P. Samuel) qui est le plus choquant en cette matière.

En conclusion (ou plutôt en absence de conclusion), je redis que je n'ai pour le moment pas tous les détails de l'affaire. Il est tout à fait possible que d'autres éléments aient déterminé la décision de Mgr Harpigny. Mais, si c'est le cas, il faut ajouter que ce dernier a bien mal (ou pas du tout?) communiqué sur ce dossier.